



**Section Charente-Maritime**

<http://www.dgfip.cgt.fr/17/>

## **BULLETIN D'INFORMATION COVID 19 n°3**

Le mardi 24 Mars 2020

Bonjour

Si la DGFIP a du mal à mettre en place une politique cohérente pour faire face à la pandémie, par contre elle sait bloquer nos mails d'informations avec notre adresse mail de remplacement. Vous trouverez les pièces jointes sous forme de liens qui vous permettront en principe d'y accéder plus facilement.

Afin de nous permettre une liberté d'écriture et de ton, nous préférons pour l'instant communiquer via ces mails et non sur le site compte tenu de la sensibilité du sujet. Nous mettrons toutefois notre site à jour.

**Exemple de message reçu sur notre boîte**

.



### **Message bloqué**

Votre message à [jean-pierre.franchet@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-pierre.franchet@dgfip.finances.gouv.fr) a été bloqué. Pour en savoir plus, consultez les informations techniques ci-dessous.

**EN SAVOIR PLUS**

Après plusieurs essais infructueux (une dizaine) nous avons sollicité l'aide d'un adhérent ayant accès au réseau intranet de la DGFIP, il a fallu configurer à distance sa messagerie pour rajouter l'adresse de la section. Ceci explique que nos envois ont été aussi erratique (voire inexistant pour certains) pendant cette période.

Nous remercions les agents qui nous répondent sur les taux de présence dans les services, sur les systèmes de rotation mises en place. Depuis le milieu de semaine dernière nous n'arrivons pas pu effectuer d'audio conférence avec la direction (4 échecs de connexions) jusqu'à ce matin 8h30. .

**Un autre rendez vous est pris pour jeudi matin 8h30.**

Nous **ne connaissons pas avec précision la liste des tâches dites "essentiels"** comme nous ne connaissons pas avec précision la liste des agents réquisitionnés et les taux de présence. La direction se refusant toujours à nous communiquer la liste des agents. (Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain compte rendu)

Nous avons voulu faire preuve de patience, le temps que la direction s'organise. En principe les organisations syndicales ont obtenu pour le département que **les agents des impôts n'aient pas de réception physique à assumer, même sur rendez vous malgré le plan de continuation d'activité et de perte de temps sur les pointeuses quand ils ont terminés les tâches essentielles.**

**Un plan de continuation d'activité qui génère** des gros doutes sur la nature des tâches « dites essentielles » effectuées par les agents. Notre but est de retirer un maximum des agents des services pour limiter le nombre de contact et les interactions sociales qui participent à la progression exponentielle de l'épidémie

Nul besoin de rappeler que l'arrivée de dizaines de milliers de propriétaires de résidences secondaires dans notre département va fragiliser la capacité d'accueil de notre système hospitalier. Un système des urgences hospitalières qui en période estivale fonctionne à la limite de ses capacités en Charente Maritime.

Alors que l'épidémie entre dans une phase critique, **nous demandons à tous les agents de nous communiquer si des collègues ou des proches de collègues ont été touchés car des premiers cas suspects ont déjà été recensés à l'intérieur de nos services.**

Le dépistage non systématique du COVID 19 (par manque de test) , le manque criant de masque et de protection nous oblige à constater que cette épidémie est gérée dans la précipitation et que pour l'instant seul un confinement du plus grand nombre pourra s'avérer efficace.

Vous trouverez en pièce jointe les mesures de protection prévus dans le cas d'agent mis en quatorzaine de la DGFAP. Là encore les préconisations nous paraissent loin d'être suffisantes et protectrices.

Vous trouverez aussi en pièce jointe un tract de l'union départementale de Charente-Maritime sur la mise en danger d'une partie des salariés non concernés par les tâches non essentielles. On pourrait prendre l'exemple d'une plateforme téléphonique ([ici](#)) qui a continué à fonctionner la semaine dernière,

1. [Tract CGT Union départementale 17 sur le Covid 19](#)
2. [lettre ouverte au préfet](#)
3. [Mesure DGFAP sur les agents en quatorzaine](#)

Fraternellement  
Franck et Roger

Ps : Merci encore à l'adhérent qui a accepté de relayer ces messages à l'ensemble de notre liste de diffusion. **Sans son aide nous ne pourrions communiquer qu'à travers notre site.**  
N'hésitez pas à nous envoyer vos mails personnels, nous les supprimerons à la fin de la crise sanitaire